https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article364

Le Poitou

-

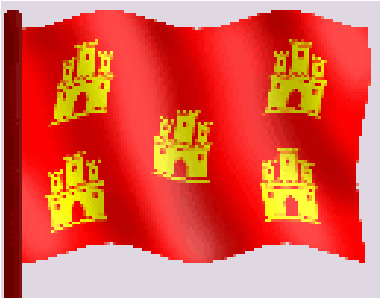

Date de mise en ligne : dimanche 20 mai 2018

Tous droits réservésMaison des Provinces - Tous droits réservés

Le Poitou était une province française, comprenant les actuels départements de la Vendée, Deux-Sèvres et de la Vienne ainsi que le nord de la Charente et une partie de l'ouest de la Haute-Vienne, dont la capitale était Poitiers.

Il a donné son nom au Marais poitevin, marais situé dans l'ancien golfe des Pictons, sur la côte occidentale de la France, deuxième plus grande zone humide de France en superficie après la Camargue ; le marais s'étend de l'Atlantique aux portes de Niort et du sud de la Vendée au nord de La Rochelle.

Pendant la protohistoire, c'est le peuple gaulois des Pictons qui occupe le Haut-Poitou (correspond approximativement aux actuels département des Deux-Sèvres et de la Vienne). Pendant la guerre des Gaules, il est partagé : une partie des Pictons lutte contre César, une autre partie se ralliant à lui.

Sous l'empire romain, le territoire picton s'étend approximativement sur les départements actuels de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne. Il forme une cité (subdivision administrative romaine), moule repris par le diocèse chrétien de Poitiers. Deux figures du christianisme sont présentes à Poitiers à la fin de l'Antiquité : saint Hilaire le Grand, évêque, et saint Martin de Tours.

Le seuil du Poitou, comme passage stratégique entre les bassins parisien et aquitain, a vu se dérouler plusieurs batailles importantes :

– la bataille de Vouillé (507) victoire des Francs de Clovis sur les Wisigoths ;
– la bataille de Poitiers en 732, victoire des Francs de Charles Martel sur les Maures ;
– la bataille de Poitiers (1356), qui eut lieu à Nouaillé-Maupertuis, victoire des Anglais commandés par le Prince noir contre les Français de Jean II le Bon qui fut fait prisonnier lors de cette bataille ;
– la bataille de Moncontour (1569) défaite des protestants de l'amiral de Coligny face à l'armée royale commandée par le duc d'Anjou.

Jean Calvin - 1509-1564

Tous droits réservés

Au XVIe siècle, la Réforme s'implante dans la province, à la suite notamment du passage de Calvin, et notamment dans les campagnes. La province est un fidèle soutien des protestants durant les guerres de religion, et est durement touchée (sièges de Niort, de Poitiers). Les protestants sont environ 90 000 vers 16301.

Les Poitevins forment une partie importante des colons partis en Nouvelle-France au Québec.

En 1790, le Poitou donna principalement naissance aux départements de Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne et laissa quelques paroisses anciennement poitevines intégrées dans les nouvelles communes des divers départements limitrophes.

Le Marais poitevin est une région naturelle de France à cheval entre les départements de Vendée, des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime ainsi qu'entre les régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.

L'ensemble constitué par le marais poitevin et la baie de l'Aiguillon, relique du golfe des Pictons, s'étend sur environ 100 000 hectares : il s'agit de la deuxième plus grande zone humide de France après la Camargue1. Une partie de celui-ci constitue le parc naturel régional du Marais poitevin.

Le 20 mai 2010, les marais mouillés dits « de la Venise verte » ont obtenu en outre le label Grand Site de France.

Conche des cabanes de Sansais dans le marais

L'espace abandonné par l'océan au fil du temps s'est peu à peu comblé de sédiments, formant une grande étendue plane, dont l'altitude de 0 et 8 mètres (la moitié du marais se situant à moins de deux mètres) est à un niveau intermédiaire entre celui des marées hautes et des marées basses. Les marais desséchés couvrent une superficie d'environ 47 000 hectares. Les marais mouillés (dont la partie la plus orientale est qualifiée de « Venise Verte ») couvrent pour leur part une superficie d'environ 29 000 hectares, tandis que des marais qualifiés d'intermédiaires (ce qui signifie qu'ils sont imparfaitement desséchés) représentent environ 19 000 hectares.

L'espace aujourd'hui occupé par le marais poitevin fait initialement partie du plateau de calcaire jurassique de la plaine vendéenne. La dernière glaciation de Würm entraîne une régression marine et une reprise d'érosion par les cours d'eau de ce plateau (bassin versant de 535 000 ha), mettant à nu des formations marno-calcaires qui forment à terme une cuvette où subsistent des « buttes » calcaires plus résistantes. Cette cuvette est ensuite recouverte par la mer lors de la transgression flandrienne, formant ainsi le golfe des Pictons. Celui-ci est notamment mentionné par Artémidore d'Ephèse, citant un sinus séparant la civitas des Santons (Saintonge) de celle des Pictons (Poitou).
Découvrir le Poitou

Tous droits réservés

https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article364&lang=fr]" title="" />

Post-scriptum :

Sources : Wikipédia, Google, Guide du routard.

Tous droits réservésMaison des Provinces